CONSEIL D'ECOLE D'EYJEAUX 2ème trimestre 2021-2022

En date du mardi 8 mars 2022

Enseignants :
Mme GAUMONDIE, Mme BAUMARD, Mme BEILLER, Mme LEBLOND, M. LEVASSEUR, Mme LYRAUD, directrice

Le Maire et les élus :
M. ROUX, Mme CHEPTOU, Mme MALLET

Les parents d'élèves titulaires :
Mme VACHER, Mme CLUZEL, Mme GROSLIER BAFFELEUF, Mme MARTY C., Mme MARTY E., Mme DUBOIS, Mme SOLHELAC.
Les parents d'élèves suppléants :
M. DOLLEY, Mme RIGAL

Service civique :
M. DEGOIT Evan

Personnes excusées :
Mme COUPE (enseignante de PS-MS)
Mme LETRANGE (enseignante ULIS)
M. REYMBAUT (Inspecteur de l'Éducation Nationale)
M. JOASSIM (délégué départemental de l'Education Nationale)
M. ELLEBOODE (représentant des parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Mme LEBLOND

ORDRE DU JOUR :

1- **Prévisions d'effectifs à la rentrée 2022**
2- **Travaux**
3- **Projets et sorties**
4- **Questions diverses**

Début de la séance : 18h00

1 Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2022

Les effectifs prévus à la rentrée prochaine sont présentés ci-dessous (ceux-ci sont

amenés à évoluer selon les nouvelles inscriptions et éventuels départs d'élèves) :
-PS (enfants nés en 2019) : 19 (+8 par rapport à 2021-2022)
-MS : 12(-7 par rapport à 2021-2022)
-GS : 19 (-1 par rapport à 2021-2022)
-CP : 20 (identique par rapport à 2021-2022)
-CE1 : 17 (-1 par rapport à 2021-2022)
-CE2 : 17 (-2 par rapport à 2021-2022)
-CM1 : 19 (+6 par rapport à 2021-2022)
-CM2 : 14 (-9 par rapport à 2021-2022)
-ULIS : 12 (= par rapport à 2021-2022)
TOTAL : 149 élèves à la rentrée 2022. (153 à la rentrée 2021, 173 à la rentrée 2020)

Les effectifs continuent de baisser pour la troisième année consécutive. Le nombre d'entrées en PS ne permet pas de couvrir le nombre de départs en 6ème.
Pour la rentrée 2023 seules 8 entrées en PS sont prévues contre 14 départs en 6ème.

Cette année, la possibilité d'une fermeture d'une classe a été discutée le 10 février en CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) entre syndicats et membres de l'Inspection. Finalement il a été décidé que nous conserverions le poste pour l'année scolaire 2022-2023.

2 Travaux

Une réunion a eu lieu le 7 février 2022 entre des enseignants et des membres de la municipalité afin de discuter ensemble sur une liste de travaux à prévoir dans l'école. Des éléments de cette liste ont commencé à être réalisés comme la pose d'un film occultant dans la classe de CE2-CM1, MS/GS, CM2.
Les parents d'élèves demandent à connaitre la liste des travaux demandés par les enseignants, Mme Lyraud la leur lit. Mme Mallet explique que certains achats sont en cours. M. le maire ajoute qu'une réflexion est engagée sur ce qui est prioritaire ou pas, et ce qui sera fait ou pas. Pour l'instant il n'y a pas de date pour pouvoir avoir la fibre.
Un point est fait sur le panneau de basket dans la cour de CM2 qui n'est pas aux normes pour être dans une cour d'école. L'équipe enseignante demande donc à ce qu'il soit remplacé. M le maire indique qu'il n'est effectivement pas contrôlé par la SOCOTEC mais qu'il est contrôlé régulièrement par les agents municipaux et qu'il ne représente donc pas de danger.
Un point est fait également sur la réflexion d'une bibliothèque. Comment la laisser à l'étage alors qu'il n'y a qu'une seule issue de secours et qu'elle est trop petite pour accueillir une classe ? Peut-on mettre les livres dans le préfabriqué dans des armoires fermées en attendant d'avoir une vraie salle ? Pour l'instant aucune réelle solution est

trouvée.

3 Sorties et activités :

Concert JMF :

- Le 23 novembre : les classes de PS/MS, MS/GS et d'ULIS ont participé à un concert intitulé Firmin et Hector ;
- Le 8 février : les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2 et d'ULIS ont participé à un concert intitulé La boucle est bouclée ;
- Le 3 mars : la classe de CE2-CM1 a participé à un concert JMF intitulé Pajaros à Saint Paul.

Les CM2 n'ont pas assisté au spectacle du 3 mars car ils étaient en sortie usep ce jour-là.

USEP :

- Le 3 février : les classes de GS/CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 , CM2, et d'ULIS ont fait une sortie orientation à Châteauneuf
- Le 3 mars : la classe de CM2 a participé à une journée rencontre bike and run à Saint Pardoux
- Le 11 mars les classes de PS-MS, MS-GS participeront à une rencontre Autour des contes à Saint Paul.

D'autres rencontres USEP devraient avoir lieu d'ici la fin d'année mais nous n'avons pas encore les dates ni le thème.

- Nous avons un intervenant rugby (hors cadre USEP) pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 tous les mardis matin au cour de la 4ème période. Puis nous aurons une intervention badminton au cours de la 5ème période pour les mêmes classes.

Sortie à la ferme

- Le 5 Avril : Les classes de PS/MS et MS/GS se rendront dans une ferme pédagogique à Saint hilaire Bonneval ;
- Le 8 avril : La classe de GS/CP se rendra à son tour dans cette même ferme.

Voyage Cadouin :

Comme annoncé au premier conseil d'école, les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 participeront à un voyage scolaire du 11 au 13 Avril à Cadouin en Dordogne ainsi que 3 élèves d'ULIS. La participation famille demandée est de 77,70 € par enfant. Le coût initial total avant subvention et participation de collectivités locales, associations, entreprises, coopérative scolaire est de 197,43 €

L'équipe enseignante remercie toutes ces participations financières.

Elle rappelle aussi que les voyages scolaires font partie d'un projet de classe. Des activités sont faites avant puis après le voyage, au sein des classes participantes. C'est pourquoi seuls les élèves de ses classes-là participent à ce voyage.

D'autres sorties de fin d'année sont envisagées pour les autres classes mais pas encore précisées éventuellement les fermes du Moyen-Age de Xaintrie pour les plus petits.

5- Questions et informations diverses

- **Projet d'école :**

Cette année scolaire 2021-2022 est la dernière année de mise en œuvre des projets d'école en cours. Toutes les écoles publiques du département ont donc à réactualiser leur projet d'école pour les prochaines années scolaires. L'équipe enseignante est donc en train de travailler actuellement à la rédaction du nouveau projet qui sera valable de 2022-2026. Il sera envoyé pour validation à l'Inspecteur de l'Education Nationale et il sera également soumis au vote lors du dernier conseil d'école de cette année.
Un projet d'école définit des axes et des objectifs prioritaires, en cohérence avec les textes officiels et les caractéristiques spécifiques de chaque école. Il se traduit par un programme d'actions.

- **Plan de relance numérique :**

L'année dernière, un plan de relance numérique avait été lancé au sein des écoles dans le but de soutenir la généralisation du numérique éducatif avec une subvention de 70% du matériel
Nous avions présenté lors du second conseil d'école de l'année dernière le souhait des enseignants de déposer un dossier afin de financer une partie de l'achat d'Ipad. A ce jour nous venons de recevoir 16 IPad, 2 imprimantes. L'équipe enseignante va également être formée à leur utilisation pédagogique en classe.
L'équipe remercie la municipalité pour cet investissement.
Conformément à ce qui avait été discuté avec les enseignants, quatre ordinateurs ont été augmentés en barrette de mémoire afin d'améliorer leur utilisation. Les élus demandent si un essai a été fait avec ces ordinateurs et souhaitent avoir un retour afin d'envisager ou pas l'amélioration en mémoire des autres ordinateurs des élèves.

- **Programme PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école :**

Lors du premier conseil d'école de l'année il vous avait été présenté le programme phare (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) mis en place dans toutes

les écoles de la Haute-Vienne. Depuis les enfants de l'école ont été sensibilisé à ce sujet dans les classes lors de la journée non au harcèlement qui a eu lieu le 18 novembre. La classe de CE2/CM1 a également participé au concours non au harcèlement avec la réalisation d'affiches sur ce thème.
Au cours du dernier conseil d'école, nous vous présenterons un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement ou de situation d'intimidation.

- **Fête d'école :**

La date de la fête de l'école est fixée au vendredi 1er juillet. Nous espérons pouvoir la maintenir et nous commençons à la préparer.

Il est décidé que la directrice de l'ALSH sera invitée systématiquement aux conseils d'école.
Lors de l'absence d'un enseignant, l'école sera vigilante à prévenir les parents de son remplacement ou non. Les élus demandent que la directrice de l'ALSH soit prévenue également car les familles interrogent le personnel à la garderie du matin.

La Présidente du Conseil d'École, Mme LYRAUD